

 HAINAUT FORMATION Province de Hainaut ACADÉMIE DE POLICE	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 03	Edition : 03-2025	Page 1/3

Description de l'offre : Chargé de cours – Formation continuée « Nouveau code pénal »

Description de la fonction

Charge de cours, à titre accessoire, pour dispenser la formation continuée « Nouveau code pénal » à tous les membres du personnel CALog/opérationnel de la police intégrée souhaitant s'informer sur les nouvelles dispositions du Code pénal et les mettre en pratique dans le cadre de ses fonctions.

Grade/diplôme minimum requis pour la fonction : Inspecteur Principal/CaLog niveau A/Master en droit

Conditions requises pour la fonction

Avoir une expertise dans le domaine

Plus-value/atout :

- Être titulaire du brevet formation fonctionnelle « mentor opérationnel » (EDA 4248)
- Être titulaire du brevet formation continuée « Didactique de base pour chargés de cours » (EDA 1440)
- Disposer d'une expérience dans le domaine pédagogique

Compétences transversales

Utiliser les ressources et respecter les règles d'utilisation des supports mis à disposition par l'institution tels que syllabus, plate-forme informatique, matériel pédagogique, etc...

Maintenir à jour ses connaissances dans le domaine policier et plus particulièrement en matière de Droit pénal

Déontologie

- Respecter les valeurs et la déontologie des services de police
- Respecter le règlement de travail ainsi que le ROI de l'HFAP
- Respecter le personnel institutionnel ainsi que les apprenants
- Respecter les limites professionnelles liées à la fonction
- Être conscient de sa fonction d'exemple

Gestion de l'information et de la communication

- S'assurer de donner une information correcte, complète et actualisée
- Structurer les informations, écouter et reformuler
- Enoncer clairement ses demandes

 HAINAUT FORMATION Province de Hainaut ACADÉMIE DE POLICE	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 03	Edition : 03-2025	Page 2/3

- Participer activement à la communication tant avec les apprenants qu'avec les responsables de formation et le personnel administratif
- Participer activement et de manière constructive aux réunions, délibérations, évaluations,...

Gestion du temps

- Respecter les horaires établis
- Planifier le déroulement du programme de formation

Adaptation

- Capacité à se remettre en question en tenant compte de son évaluation en qualité de chargé de cours.
- S'adapter aux nouvelles réglementations et aux procédures mises en place par l'institution
- être capable de travailler en équipe – en binôme

Compétences techniques

- **Avoir une maîtrise théorique et pratique**
 - Des principes qui régissent la loi pénale
 - De la notion d'infraction, du concept de tentative punissable
 - Des moyens de défense
 - De la qualité d'auteur et de participant à une infraction et de la manière dont le nouveau Code pénal s'applique à chacun d'eux
 - Des différents types de peines
 - Des dispositions civiles et des mesures de sûreté
 - De l'extinction et de la prescription des peines et des condamnations civiles
- Avoir une connaissance suffisante des structures et du fonctionnement de la formation policière
- Avoir un sens pédagogique ou accepter de suivre une formation "chargé de cours/formateur"
- Avoir une communication claire et précise
- Suivre les modules d'initiation à l'utilisation de la (des) plateforme(s) HFAP
- Concevoir ou adapter des supports de formation ou des activités d'animation pour l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance
- Transmettre des consignes simples et complexes

(Pré)Sélection : La (pré)sélection du/des chargés de cours (en fonction de nos besoins) se fera sur base d'une analyse du dossier de candidature et sur base de critères tels que

- La disponibilité et l'existence d'une charge de cours (HFAP ou autre)
- L'expertise (à travers un diplôme requis ou une expertise reconnue)
- L'expérience (fonction spécifique)
- La complétude du dossier

 HAINAUT FORMATION ACADÉMIE DE POLICE	Appel à candidature CO		
APPEV-GRH-P06-F06	Version : 03	Edition : 03-2025	Page 3/3

Lieu de travail : Jurbise / Ghlin (déplacements possibles)

Régime de travail : fonction accessoire soumise à un horaire fixé en fonction des plannings de cours à dispenser et du nombre de participants - rémunération à la vacation ou durant les heures de service F/L022 (personnel police)

Dépôt des candidatures

Mode : uniquement via le lien suivant <http://ipfh.hainaut.be/apph/appelacandidatures>

Ouverture de l'offre : 22/10/2025

Date limite : 12/11/2025